

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **3 ans, dont 1 an de prison ferme pour Denis Gautier-Sauvagnac**

- Social - Scandale de l'UIMM-Medef -

Date de mise en ligne : mardi 11 février 2014

---

**Démocratie & Socialisme**

---



Le scandale avait éclaté en septembre 2007. Le Tracfin avait révélé la « caisse noire » de l'UIMM-Medef, avec 600 millions d'euros provenant d'une double comptabilité des entreprises, donc d'abus de biens sociaux. Laurence Parisot avait avoué « *beaucoup savaient inconsciemment* ». Elle avait dit « *c'est de l'argent sale, je me sens salie* ». Mais l'UIMM-Medef et elle ne se sont jamais lavées, rien n'a été éclairci.

Il a fallu attendre sept ans pour le jugement. Le tribunal correctionnel de Paris a condamné lundi 10 février Denis Gautier-Sauvagnac, (dit « DGS ») l'ancien dirigeant de cette puissante Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM), à trois ans de prison dont deux avec sursis. Il devra également verser une amende de 375 000 euros.

Entre 2000 et 2007, il s'avère en effet que l'UIMM a retiré 16,5 millions d'euros de sa « caisse noire », celle de l'Entraide professionnelle des industries et des métaux, une structure de la formation patronale censée soutenir les entreprises adhérentes subissant un conflit social et qui servait à permettre aux patrons de « casser la concurrence libre et non faussée », de résister et de casser les grèves.

Chaque semaine, la comptable de la fédération patronale prenait son sac à main, allait à la banque, et retirait entre 30 000 et 200 000 euros en espèces et les déposait à son retour dans le coffre de l'UIMM. DGS redistribuait ces sommes confidentiellement, et, président de l'Unedic payait aussi des « salaires » en liquide sans cotisations sociales.

UIMM et Medef ont, en bande organisée, détruit les pièces comptables qui pourraient témoigner de ces opérations.

Pendant les six années d'instruction, les membres de l'UIMM et du Medef se sont cloîtrés dans un silence mafieux, refusant de coopérer avec les enquêteurs. ([Lire « les caisses noires du patronat » Éd. Gawsewitch, avril 2008, Gérard Filoche](#)).

### Les autres condamnations :

- ▶ Dominique de la Lande de Calan, un an d'emprisonnement avec sursis et une peine d'amende de 150 000 euros.
- ▶ Dominique Renaud, 8 mois de prison avec sursis.
- ▶ Bernard Adam, 2 mois de prison avec sursis.
- ▶ Jacques Gagliardi, 6 mois de prison avec sursis.
- ▶ UIMM : 150 000 euros d'amende

[Retrouvez l'ensemble des articles sur ce scandale de l'IUMM-Medef](#)

## **3 ans, dont 1 an de prison ferme pour Denis Gautier-Sauvagnac**

---

Photo : L'ancien président de l'UIMM Denis Gautier Sauvagnac au tribunal correctionnel de Paris, le 7 octobre 2013.  
[Eric Feferberg / AFP]